

<p>CAQ-231204</p> <p>UNIVERSITÉ DE MONCTON</p> <p>COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ</p> <p>Le 4 décembre 2023</p> <p>par l'entremise de Microsoft Teams</p>
--

PRÉSENCES

Belliveau, Jérémy - Personne étudiante	Moncton	Lang, Mathieu - Professeur	Moncton
Coulibaly, Lacina - Professeur	Edmundston	LeBlanc, Francis – VRAR/FESR	U de M
Dawes, Elizabeth - VRAEAP	U de M	LeBlanc, Matthieu - Vice-doyen	Moncton
Dubé, Nathalie - Soutien académique	Edmundston	LeBlanc Roy, Sophie - GSEÉ, rétention	Moncton
Gagnon, Marie-Claude - Soutien acad.	Shippagan	Poitras, Gérard - Doyen	Moncton
Iancu, Horia-Daniel - Vice-doyen	Moncton	Tayo, Christian - Professeur	Edmundston
Laforge, Lauriane - Formation continue	U de M	Tremblay, Luc - Professeur	Moncton

ABSENCES

Godin, Abby - Personne étudiante	Edmundston	Wheaton, Stéphanie - Registraire	Moncton
Toung, Germai Lesly - Personne étud.	Shippagan		

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La présidente souhaite la bienvenue aux membres du comité, constate le quorum et déclare la réunion ouverte. Il est 8 h 32.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-CAQ-231204

Luc Tremblay, appuyé par Matthieu LeBlanc, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R : 01

unanime

ADOPTÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 NOVEMBRE 2023

R : 02-CAQ-231204

Horia-Daniel Iancu, appuyé par Matthieu LeBlanc, propose :

« Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté ».

Vote sur R : 02

unanime

ADOPTÉE

4. CADRE D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ DES PROGRAMMES ET DES SERVICES DE SOUTIEN ACADÉMIQUES (v2, pages 60 à 80 – 27 novembre 2023)

Des nouveautés sont apportées au système de classement dans le cadre de la réforme des comités du Sénat. Les recommandations de l'équipe d'évaluation externe sont inscrites dans un tableau et les instances concernées se prononcent sur chaque recommandation dans la case qui leur est réservée. Le décanat recommande au VRAEAP que les recommandations de l'équipe d'évaluation soient maintenues, modifiées ou supprimées, et il peut également ajouter des recommandations.

Les recommandations initiales du décanat, qui sont soumises au VRAEAP, sont divisées en deux catégories : les modifications au curriculum, qui seront soumises au CPR ou au CPS, et les améliorations de la gestion du programme. Ces deux catégories sont identifiées avec un code dépendamment de la nature de la recommandation. Le codage aide à cerner la nature des suivis à faire qui sont soumis par le VRAEAP au Sous-comité de la planification (SCDP) pour décision.

Le SCDP soumet au décanat la version finale des recommandations adoptées pour lesquelles les actions entreprises pour chaque recommandation devront être soumises au CAQ pour étude.

Des exemples pour chacune des étapes du processus sont fournis dans le document *Cadre d'assurance de la qualité des programmes et des services de soutien académiques*.

La VRAEAP invite les membres du comité à lui soumettre leurs commentaires qui pourront être inclus dans la prochaine version du guide qui est constamment en révision dépendamment de l'expérience vécue lors de la transition. Le guide devrait être adopté au printemps 2024 pour entrer en vigueur pour la prochaine année universitaire. Un compte rendu doit être soumis à la CESPM au plus tard le 12 mai 2024.

5. PROCHAINE RÉUNION : 29 janvier 2024 à 8 h 30

6. CLÔTURE

La séance est levée à 9 h56.

Diane Savoie
Secrétaire de réunion